

Relevés Epidémiologiques Mensuels

ALGERIE

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JANVIER 2003
SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

**LES MALADIES A TRANSMISSION
HYDRIQUE (M.T.H.)**

L'incidence de la fièvre typhoïde enregistrée au cours du mois de janvier 2003 est faible, elle est de 0,21 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya la plus touchée est Bordj Bou Arreridj avec 2,01 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 10-19 ans qui sont les plus touchés avec 0,43 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est de 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Adrar (9,95), El Tarf (5,17), Tamanrasset (4,10), Béchar (3,68), Naâma (2,17) et Ghardaïa (1,55).

Le taux spécifique par âge le plus élevé est enregistré chez les 0-4 ans avec 0,74 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est passé de 0,48 à 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas rapportent des taux d'incidence élevés, ce sont : Illizi (2,75), Mascara (1,49) et Tiaret (1,28).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est de 1,23 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs wilayas notifient des foyers épidémiques : El Bayadh (9,31), Chlef (8,33), Naâma (7,22), Djelfa (6,86), Illizi (5,50) et Laghouat (3,22).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 3,41 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,05 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Sept cas confirmés de diphthérie ont été notifiés par la wilaya de Tiaret. Ce sont des enfants issus d'une même famille, âgés entre 9 et 15 ans.

Onze prélèvements de gorges ont été effectués et adressés à l'institut Pasteur. Le corynebacterium diphtheriae a été retrouvé dans sept cas.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de janvier.

Aucun cas de coqueluche n'a été notifié au cours de ce mois.

Un cas de paralysie flasque aiguë a été enregistré par le secteur sanitaire de Guelma. Il s'agit d'une fille âgée de 12 ans, correctement vaccinée. Le diagnostic retenu est le syndrome de Guillain Barré.

LES MENINGITES

Neuf cas de méningite à méningocoque ont été déclarés au cours de ce mois de janvier, soit une incidence nationale de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

On note une stabilité pour les autres méningites, le taux d'incidence est de 0,55 cas pour 100.000 habitants (0,58 en décembre 2002).

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Constantine (2,02), El Tarf (1,29), Ghardaïa (1,24) et Médéa (1,04).

Le maximum de cas est notifié chez les 0-4 ans avec 3,04 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose est toujours basse avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Naâma est la plus touchée avec 2,17 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a baissé, passant de 9,15 à 7,87 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Batna est la plus touchée avec 106,13 cas pour 100.000 habitants. Ces cas sont en fait rapportés par deux secteurs sanitaires : Barika et N'Gaous.

La wilaya de M'Sila, elle aussi est en période épidémique avec 99,53 cas pour 100.000 habitants.

Biskra a notifié un taux d'incidence de 39,14 et El Bayadh 24,65 cas/100.000 hbts.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les moins de 10 ans :

- 16,55 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 15,81 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Un cas de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Khenchela : il s'agit d'un garçon âgé de 12 ans, mordu par un chien errant.

Cet enfant a été présenté aux services de santé qu'à l'apparition des signes cliniques de rage.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,31 cas pour 100.000 habitants.

On observe des taux importants dans les wilayas du sud, notamment à Tindouf (20,52) et à Tamanrasset (10,25).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tebessa avec un taux de 1,86 cas pour 100.000 habitants est la plus touchée, suivie de Tissemsilt (1,06 cas/100.000 hbts).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE FEVRIER 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le nombre de cas de cas de fièvre typhoïde enregistrés au cours de ce mois a diminué de moitié passant de 67 cas à 31 cas. L'incidence nationale est de 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Aïn Temouchent (1,66), Mascara (0,68), Relizane (0,43) et Ouargla (0,42).

Le taux d'incidence des dysenteries est de 0,40 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve des foyers dans quatre wilayas : Adrar (10,85), Tamanrasset (8,88), El Tarf (3,88) et Naâma (2,89).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (0,57) et les 20-29 ans (0,93).

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset qui était indemne le mois passé, déclare un taux élevé (4,10 cas/100.000 hbts). Tous ces cas sont notifiés par la commune de Tamanrasset.

Les autres wilayas touchées sont : Mascara (2,30), Laghouat (2,05), Ghardaïa (1,24), Khenchela (1,13)

et Mostaganem (1,02).

Ce sont les enfants de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 0,74 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,70 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a plus que doublé, passant de 1,23 à 2,96 cas pour 100.000 habitants.

On note un certain nombre de foyers épidémiques, le plus important a été enregistré à Chlef avec 36,03 cas pour 100.000 habitants, suivi de Bouira (19,03), Mascara (10,96), Boumerdès (10,88), Naâma (10,11), Ghardaïa (7,73) et Aïn Temouchent (6,62).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (4,35) et les 10-19 ans (7,12 cas/100.000 hbts).

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés au cours du mois de février. Il s'agit d'enfants âgés entre 5 et 14 ans, deux sont de sexe féminin. Le statut vaccinal n'est précisé que pour un cas. Les examens virologiques ont été pratiqués pour tous les cas et se sont révélés négatifs.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du

mois de février.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

On note une légère baisse de l'incidence des autres méningites. Elle est passée de 0,55 à 0,43 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à : Ouargla (1,47), Sidi Bel Abbès (1,38), Bordj Bou Arreridj (1,17), Batna (1,16) et Médéa (0,92).

Ce sont les sujets âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 1,92 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,96 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONOSSES

On observe une légère augmentation de l'incidence de la brucellose, elle est passée de 0,17 à 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Durant ce mois, dix wilayas ont déclaré des cas ; les plus touchées sont : M'Sila (3,60), Naâma (2,89), Tebessa (1,86), Laghouat (1,76) et Biskra (1,62).

Ce sont les adultes âgés entre 20 et 29 ans qui sont les plus touchés avec 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a nettement chuté, passant de 7,87 à 2,83 cas pour 100.000 habitants. Il s'agit du déclin habituel saisonnier de la courbe d'incidence qui débute en été, le pic se situe en décembre et janvier puis on assiste à une baisse nette de l'incidence.

On retrouve les foyers habituels, à savoir : M'Sila (41,70), Biskra (27,34), Batna (21,38) et El Bayadh (9,86).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 0-4 ans (6,65) et les 5-9 ans (5,28).

Deux cas de rage humaine ont été enregistrés, l'un par la wilaya de Chlef chez un homme âgé de 58 ans, l'autre par la wilaya de Tيارت chez une fille de 15 ans. Dans les deux cas, on retrouve la notion de morsure par des chiens domestiques avec absence de consultation médicale au moment de la morsure et donc pas de vaccination.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Bayadh a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 3,29 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les adultes jeunes qui sont les plus touchés avec 0,69 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer le plus important est toujours enregistré dans la wilaya de Tebessa avec 2,37 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MARS 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,14 cas pour 100.000 habitants. Aucune épidémie de fièvre typhoïde n'a été rapportée au cours de ce mois.

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Tamanrasset (0,68), Laghouat (0,59), Aïn Temouchent (0,55), Mascara (0,41), El Oued (0,37) et Tissemsilt (0,35).

Ce sont les 10-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,24 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans et 0,20 pour les 20-29 ans.

On ne note pas de modification du taux d'incidence des dysenteries, il est de 0,47 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya la plus touchée est Tamanrasset (17,77), suivie d'Adrar (10,55), El Tarf (6,72), Béchar (4,90) et Biskra (2,10).

Le taux spécifique par âge le plus élevé est enregistré chez les 0-4 ans (1,35 cas/100.000 hbt).

L'incidence de l'**hépatite virale A** a baissé, passant de 0,24 à 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Illizi (2,75), Mascara (1,22), Khenchela (1,13) et Béchar (0,82).

LES MALADIES DU PEV

Au cours du mois de mars, plusieurs épidémies de **rougeole** ont été rapportées. L'incidence nationale est passé de 2,96 en février à 11,28 cas pour 100.000 habitants en mars.

Ce sont surtout les wilayas du nord, du centre et de l'ouest du pays qui ont été touchées : Boumerdès (125,79), Chlef (96,20), Relizane (27,10), Biskra (24,91) et Mascara (23,96).

Ce sont les 10-19 ans qui sont les plus touchés avec 23,44 cas pour 100.000 habitants puis les 5-9 ans (15,36).

Un cas de **tétanos** a été déclaré par la wilaya de Sétif chez une dame âgée de 61 ans. La défunte a contracté la maladie suite à une plaie domestique négligée.

Six cas de **paralysie flasque aiguë** ont été notifiés chez des enfants âgés entre 2 et 10 ans. Les enquêtes épidémiologiques (pour quatre cas) ont révélé que dans 50 % des cas les enfants sont mal vaccinés. Tous les enfants ont bénéficié d'examen biologiques qui se sont révélés négatifs. Le diagnostic posé pour les quatre cas est le syndrome de Guillain Barré.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des **méningites à méningocoque** a triplé passant de 0,04 à 0,13 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Laghouat (0,88), El Oued (0,75), Ghardaïa (0,62), Aïn Defla (0,42), Tizi Ouzou (0,41) et Biskra (0,32).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 0,61 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des **autres méningites** a nettement augmenté, passant de 0,43 à 0,81 cas pour 100.000 habitants.

Aucune épidémie n'a été signalée, les plus forts taux sont enregistrés à Illizi (2,75), Ouargla (2,31), Ghardaïa (2,16), Bordj Bou Arreridj (1,84), Alger (1,76) et Médéa (1,73).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 3,11 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,24 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.
-

LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose a augmenté, passant de 0,23 à 0,72 cas pour 100.000 habitants.

On observe des foyers à Laghouat (12,30), Biskra (5,82), M'Sila (5,34), Tlemcen (4,63), Khenchela (3,95), Illizi (2,75), Djelfa (2,37), Tebessa (2,20) et Naâma (2,17).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 1,26 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la **leishmaniose cutanée** est de 2,51 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont El Bayadh (33,42), M'Sila (32,40), Biskra (20,38), Batna (16,85) et Naâma (7,95).

Ce sont les 0-4 ans (6,21), les 5-9 ans (3,81) et les 20-29 ans (3,19) qui sont les plus touchés.

Aucun cas de **rage humaine** n'a été déclaré au cours du mois de mars.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'**hépatite virale B** est stationnaire avec 0,22 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Béchar (3,27), Ouargla (1,68), Khenchela (1,41), El Bayadh (1,10), Mila (0,96), El Oued (0,75) et Adrar (0,60).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,53 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale C** est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

C'est encore la wilaya de Tebessa qui enregistre le plus fort taux avec 1,86 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

Au cours du premier trimestre 2003, soixante et un cas de paludisme ont été notifiés.

95 % des cas sont classés importés, 3 % de rechute et un cas introduit.

Les deux wilayas qui rapportent des cas sont Adrar (47,5 % des cas) et Tamanrasset (52,5 % des cas).

Les espèces plasmodiales retrouvées sont en première position : le plasmodium falciparum (62 %), suivi du plasmodium vivax (36 %) et enfin, un cas de plasmodium malariae.



SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AVRIL 2003 SUR LA BASE DES CASDECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde enregistrée au cours de ce mois est faible, elle est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre de cas déclarés par les wilayas est relativement faible. La plus touchée est la wilaya d'Aïn Temouchent avec 1,38 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est de 0,35 cas pour 100.000 habitants.

La pathologie est retrouvée dans les foyers habituels ; les plus importants sont à Adrar (15,07), Béchar (9,40), Tamanrasset (5,47), Biskra (1,94) et El Tarf (1,55).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 0,71 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent des taux régionaux élevés, ce sont : Illizi (2,75), Ghardaïa (2,16) et Mascara (2,03).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants :

- 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,64 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est toujours aussi élevé que le mois passé, il est de 10,81 cas pour 100.000 habitants.

Comme pour le mois de mars, c'est la wilaya de Boumerdès qui rapporte le taux d'incidence régional le plus élevé à l'échelle nationale ; il est de 155,89 cas pour 100.000 habitants. L'épidémie sévit dans tout le territoire de la wilaya avec une plus grande concentration de cas dans le secteur sanitaire de Bordj Ménaïel qui totalise 82 % de l'ensemble des cas.

Les autres wilayas touchées sont Relizane (42,09), Chlef (38,85), Ghardaïa (33,38) et M'Sila (29,50).

La rougeole est retrouvée aussi bien chez le jeune enfant que chez l'adulte jeune :

- 14,66 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 18,97 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 18,81 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 12,14 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Un cas de coqueluche a été déclaré par la wilaya de Bouira, secteur sanitaire de M'Chedallah chez un nourrisson de sexe masculin.

Cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés entre 5 et 12 ans (3 de sexe masculin et 2 de sexe féminin), tous correctement vaccinés à l'exception d'un cas (manque une dose de rappel). Les investigations virologiques se sont révélées négatives pour les cinq cas.

Aucun cas de tétanos n'a été enregistré au cours du mois d'avril 2003.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est faible, elle est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Ghardaïa enregistre le taux le plus élevé avec 1,24 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est de 0,72 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (3,42), Khenchela (2,54), Bordj Bou Arreridj (2,34), Ghardaïa (1,85), Tizi Ouzou (1,64) et Batna (1,54).

Ce sont les enfants de moins de 10 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 2,90 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,89 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONOSSES

On note une légère augmentation de l'incidence de la **Brucellose** qui est passée de 0,72 à 1,01 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve les foyers épidémiques à Laghouat (14,65), Naâma (10,11), Tebessa (8,79), Tlemcen (7,76), M'Sila (5,57), Biskra (3,88), Djelfa (3,08) et Khenchela (2,26).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 1,99 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de la **leishmaniose cutanée** a nettement baissée, passant de 2,51 à 0,76 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont : M'Sila (7,78), El Bayadh (7,67), Biskra (6,31), Batna (5,10) et Ghardaïa (1,55).

Aucun cas de **rage humaine** n'a été notifié au cours du mois d'avril 2003.

en mars dernier.

On note des incidences régionales élevées à Illizi (2,75), Béchar (2,45), Ouargla (1,68), Naâma (1,44), Tebessa (1,35), Bordj Bou Arreridj (1,17) et Souk Ahras (1,00).

Ce sont les adultes jeunes qui sont les plus touchés avec un maximum de cas chez les 20-29 ans (0,58 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de l'**hépatite virale C** est de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas se démarquent des autres par le nombre de cas élevé notifié au cours de ce mois, ce sont : Tebessa (3,04) et Batna (2,50).

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'**hépatite virale B** est de 0,21 cas pour 100.000 habitants, semblable à celle rapportée

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MAI 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la **fièvre typhoïde** a augmenté, passant de 0,09 à 0,16 cas pour 100.000 habitants.

On note une augmentation dans les wilayas suivantes : Biskra (1,13), Laghouat (0,88), El Oued (0,75), Khenchela (0,56), Mascara (0,54) et Djelfa (0,47). Tandis que la wilaya de Aïn Temouchent, a enregistré une baisse de l'incidence de 1,38 à 1,10 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés avec 0,35 cas pour 100.000 habitants.

On observe une hausse légère de l'incidence des **dysenteries** avec 0,52 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques les plus importants sont notifiés à Adrar (15,67), Tamanrasset (10,93), Béchar (5,31), El Tarf (4,91), Ouargla (1,68), Biskra (1,62) et Ghardaïa (1,24).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 1,45 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,54 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

L'incidence de l'**hépatite virale A** est stationnaire, elle est de 0,17 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Souk Ahras a enregistré une hausse de son incidence qui est passée de 0,50 à 3,74 cas pour 100.000 habitants.

De même pour Tamanrasset, l'incidence est passée de 0,68 à 2,05 cas pour 100.000 habitants.

A Ghardaïa, l'incidence a chuté, de 2,16 à 1,55 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve les taux spécifiques par âge les plus élevés chez les 0-19 ans :

- 0,50 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,48 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 0,24 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la **rougeole** tend à diminuer, elle est passée de 10,81 à 7,00 cas pour 100.000 habitants.

On note une amélioration nette de la situation épidémique dans la wilaya de Boumerdès, l'incidence est passée de 155,89 à 19,50 cas pour 100.000 habitants. De même pour la wilaya de Chlef où la situation s'améliore (de 38,85 elle est passée à 16,66). Ainsi qu'à Ghardaïa (33,38 en avril - 12,05 en mai).

Par contre, on observe une recrudescence des cas dans les wilayas d'Illizi (27,48) et de Jijel (18,77).

A Relizane, aucun changement n'a été observé ; l'incidence est toujours élevée avec 41,95 cas pour 100.000 habitants.

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec une prédilection pour l'enfant et l'adolescent :

- 13,04 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 15,87 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 12,29 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Deux cas de coqueluche a été déclarés, l'un par la wilaya de Bouira et l'autre par la wilaya de Blida, chez des enfants de sexe féminin. Leur statut vaccinal n'a pas été précisé.

Quatre cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés par Tebessa (2 cas), Chlef et Laghouat (1 cas). Sur les trois cas, un seul a reçu toutes ses doses vaccinales.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est toujours bas avec 0,07 cas pour 100.000 habitants. La wilaya de Laghouat a notifié un taux plus important que d'habitude : 1,46 cas pour 100.000 habitants.

On observe une hausse nette de l'incidence des autres méningites, celle-ci est passée de 0,72 à 1,98 cas pour 100.000 habitants. Cette augmentation est liée à l'éclosion d'épidémies de méningites virales dans différentes wilayas, notamment à Bordj Bou Arreridj (18,41), El Tarf (10,34), Ouargla (4,42), Constantine (4,39) et Souk Ahras (4,24).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 7,90 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 5,79 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose est passée de 1,01 à 1,59 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à : Tebessa où l'incidence est passée de 8,79 à 20,29 ; Naâma (17,34), Saïda où l'on note une nette progression , de 1,97 elle est passée à 15,75 cas pour 100.000 habitants.

Par contre à Laghouat, la situation semble s'améliorer, l'incidence est passée de 14,65 à 6,15 cas pour 100.000 habitants.

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec un maximum de cas chez les 20-29 ans avec 2,93 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est faible, il est de 0,48 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer épidémique de la wilaya d'El Bauadh avec 11,50 cas pour 100.000 habitants reste toujours le plus important.

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 1,121 cas pour 100.000 habitants.

Aucun cas de rage humaine n'a été déclaré au cours du mois de mai 2003.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (6,84), Illiziz (5,50), El Bayadh (1,65), Tamanrasset (1,37), Tebessa (1,35) et Bordj Bou Arreridj (1,17). La tranche d'âge la plus touchée est celle des 20-29 ans avec 0,70 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,16 cas pour 100.000 habitants.

On observe des taux régionaux supérieurs au taux national à Tebessa (3,04), Sidi Bel Abbès (1,38) et Batna (1,35).

Ce sont les 20-29 ans (0,30), les 40-59 ans (0,38) et les 60 ans et plus (0,42) qui sont les plus touchés.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUIN 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

SITUATION EXCEPTIONNELLE : EPIDEMIE DE PESTE

Au cours du mois de juin 2003, la wilaya d'Oran a déclaré la survenue de cas de peste sur son territoire.

16 cas suspects de peste ont été rapportés. La confirmation du diagnostic n'est retrouvée que pour 4 cas. Le maximum de cas est originaire de la localité de Khailia, secteur sanitaire d'Es Sania, à trente kilomètre d'Oran.

Le premier cas hospitalisé au service des maladies infectieuses, s'est présenté le 9 juin 2003. L'interrogatoire de ce premier cas hospitalisé, retrouve un autre cas similaire dans la même localité. Il s'agit du cas index qui s'est présenté aux urgences de l'hôpital d'Oran, le 4 juin dans un tableau de méningite et décède sans que le diagnostic de peste ne soit posé.

Il semble qu'un phénomène épidémique est en train de se développer mais le diagnostic évoqué est celui d'une maladie d'inoculation.

Le 14 juin 2003, un deuxième cas est hospitalisé avec un bubon, on effectue le premier prélèvement de pus. Donc au 14 juin 2003, trois cas sont identifiés.

Du 15 au 17 juin 2003, 5 nouveaux cas sont enregistrés

Le 18 juin 2003 la déclaration de peste très probable sur des arguments épidémiologiques et cliniques (critères de définition de l'OMS) est faite par le service des maladies infectieuses de l'hôpital d'Oran. Le ministère de la santé proclame l'alerte épidémiologique. Une vigilance particulière et soutenue est demandée à tout le corps médical.

Le même jour à 20 heures, on obtient la confirmation bactériologique de la peste (présence de yersinia pestis).

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde a augmenté, passant de 0,16 à 0,41 cas pour 100.000 habitants.

Une élévation des taux d'incidence régionaux est observée à Aïn Temouchent (3,86), Mascara (2,03), Constantine (1,80), Oum El Bouaghi (1,78), Ouargla (1,47) et Biskra (1,46).

Ce sont les 5-9 ans (0,73) et les 20-29 ans (0,67) qui sont les plus touchés.

On note une légère hausse de l'incidence des dysenteries avec 0,70 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Adrar (13,26), Tamanrasset (11,62), Naâma où la hausse est nette (de 0,72 à 10,11), El Tarf (9,05) et Béchar (6,13).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (1,48), les 5-9 ans (0,86) et les 20-29 ans (0,83).

La situation épidémiologique de l'hépatite virale A s'est nettement améliorée ; le nombre de cas déclaré au cours du mois de juin 2003 est de 23 (diminution de moitié), l'incidence mensuelle nationale est de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole a chuté de plus de la moitié des cas. L'incidence est passée de 7 à 3,41 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est améliorée dans toutes les wilayas touchées par les épidémies.

Les plus forts taux sont retrouvés à Relizane (13,41), Médéa (12,46), Illizi (10,99), Jijel (10,84), M'Sila (8,25), Laghouat (7,91) et Saïda (7,87).

Ce sont les sujets âgés de moins de 20 ans qui sont les plus touchés :

- 8,85 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 9,69 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 4,17 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Deux cas de coqueluche ont été notifiés, l'un par la wilaya de Béjaïa et l'autre par la wilaya d'Alger. Le premier est un nourrisson de sexe féminin, âgé de 3 mois, le second est de sexe masculin, âgé de 2 ans.

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés :

- le premier par la wilaya de Biskra chez une fillette âgée de 3 ans, originaire de la région d'Arris, wilaya de Batna ;
- le second par la wilaya de Ouargla chez un petit garçon, âgé de 4 ans, correctement vacciné. Les examens virologiques n'ont rien révélé et l'évolution a été favorable.

Aucun cas de tétanos n'a été enregistré au cours du mois de juin 2003.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est toujours stable avec 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites a nettement augmenté, passant de 1,98 à 4,03 cas pour 100.000 habitants.

L'épidémie la plus importante est enregistrée à Bordj Bou Arreridj où l'incidence est passée de 18,41 à 46,20 cas pour 100.000 habitants, ce sont principalement des cas de méningite virale (88 %).

Les autres wilayas touchées sont Batna (10,50), Souk Ahras (8,73), Khenchela (8,47) et Jijel (8,25).

Ce sont les moins de 20 ans qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 14,52 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
 - 12,00 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 4,95 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la brucellose est de 1,38 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Naâma (23,84), Tlemcen (11,96), Tebessa (9,47), Saïda (8,86), Tiaret (5,74), M'Sila (5,46), Khenchela (5,37), Laghouat (5,27), Biskra (3,56) et Djelfa (3,31).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 3,16 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de la leishmaniose cutanée a encore baissé ce mois-ci avec 0,29 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Bayadh enregistre le taux régional le plus élevé avec 6,03 cas pour 100.000 habitants, suivie de Ghardaïa (2,47), M'Sila (1,39), Batna (1,35), Biskra (1,29) et Laghouat (1,17).

Les enfants âgés de moins de 5 ans sont les plus touchés (0,84 cas/100.000 hbts).

Deux cas de rage humaine ont été déclarés par la wilaya de Tizi Ouzou. Ce sont deux sujets de sexe masculin, âgés respectivement de 20 et 50 ans.

On constate que pour le premier cas, le sujet n'a consulté un médecin qu'à l'apparition des signes cliniques de rage, ne donnant pas d'importance à des griffures de chat au niveau du bras.

Pour le second cas aucune information n'est disponible.

AUTRES MALADIES

On observe une hausse de l'incidence de l'hépatite virale B avec 0,45 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas du sud ont rapporté un nombre élevé de cas, ce sont Tindouf (54,71) et Tamanrasset (16,40).

Ce sont les adultes qui sont les plus touchés avec 1,27 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est faible avec 0,10 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

Vingt-cinq cas de paludisme ont été notifiés au cours du deuxième trimestre 2003. Dans 64 % des cas, il s'agit de cas de paludisme importé, les cas autochtones sont rares, ils ne représentent que 8 % des cas. Pour le reste des cas, il s'agit de rechutes.

On retrouve comme espèce plasmodiale : le plasmodium vivax pour 92 % des cas. Les autres (2 cas) sont des cas de plasmodium falciparum.

Ce sont trois wilayas du sud qui rapportent les cas de paludisme : Tamanrasset (14 cas), Adrar (9 cas) et Ouargla (2 cas).

LE SIDA

Au cours du premier semestre 2003, 40 nouveaux cas de sida et 77 nouveaux cas de séropositifs ont été déclarés par le laboratoire national de référence de l'infection VIH de l'Institut Pasteur d'Algérie.

57,5 % des cas sont des adultes jeunes (20-39 ans). La prédominance masculine est toujours évidente, le sexe-ratio est de 1,6.

Le mode de contamination est précisé que pour 52,5 % des cas. Il s'agit principalement d'un mode de transmission sexuel (rapports hétérosexuels).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUILLET 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

SITUATION EXCEPTIONNELLE EPIDEMIE DE PESTE

L'épidémie de peste continue et s'est étendue à des wilayas limitrophes du premier foyer.

Au cours du mois de juillet 2003, six cas suspects de peste ont été déclarés par la wilaya d'Oran et les wilayas voisines : Aïn Temouchent et Mascara. Il s'agit principalement d'enfants âgés entre 3 et 13 ans. Tous les cas ont été hospitalisés au CHU d'Oran, service des maladies infectieuses. On note la confirmation d'un cas.

Le sérotypage des quatre souches de yersinia pestis (provenant de quatre foyers différents répartis dans trois wilayas), identifiées par culture sur prélèvement de bubon est effectué à l'Institut Pasteur de Paris (centre de référence OMS) et retrouve pour les quatre souches le même sérotype : **yersinia pestis orientalis**. Les quatre souches sont identiques et proviennent d'un seul et même foyer.

Dès la confirmation du premier cas, le 18 juin, l'équipe d'entomologie du Ministère de la Santé s'est rendue sur les lieux pour renforcer l'équipe d'épidémiologistes chargée de l'enquête.

Après les premières investigations à la recherche du réservoir et du vecteur, qui se sont avérées infructueuses, la décision de procéder en urgence à la lutte antivectorielle a été décidée dans le but de stopper l'épidémie.

Dans les jours suivants, des experts de l'OMS (équipe pluridisciplinaire : épidémiologiste, mammalogiste, vétérinaire, biologiste et entomologiste) sont arrivés, du matériel de capture a été réceptionné, les recherches du réservoir et du vecteur se sont poursuivies pendant plusieurs semaines. Des rongeurs ont été capturés, des puces prélevées sur les rats, elles appartiennent toutes à l'espèce **xynopsylla cheopis**, vecteur de la peste.

Les examens sérologiques des rats capturés sont négatifs ; les cultures des rates prélevées sur les rongeurs sont négatives.

Le dernier cas (classé comme cas probable) a été enregistré le 26 juillet 2003. Il s'agit d'un résident de la ville d'Oran, chasseur fréquentant la forêt de M'Sila, proche du premier foyer.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde enregistrée est de 0,62 cas pour 100.000 habitants, en progression par

rapport au précédent où l'on avait notifié 0,41 cas pour 100.000 habitants.

Deux épidémies de fièvre typhoïde ont été déclarées par les wilayas de l'est du pays : Khenchela avec 5,37 cas pour 100.000 habitants et Batna avec 4,04 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont Ouargla (2,95), Adrar (2,11), Biskra (1,78), Saïda (1,64) et Médéa (1,38).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 10-19 ans (1,11) et les 20-29 ans (1,02).

On note une baisse du taux d'incidence des dysenteries, il est passé de 0,70 à 0,44 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à El Tarf (11,37), Tamanrasset (9,57), Adrar (6,33), Béchar (4,09), Naâma (3,61) et Ouargla (1,89).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 0,67 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent des taux régionaux élevés, ce sont : Ghardaïa (1,55), Mascara (1,49) et Souk Ahras (1,00).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants :

- 0,47 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,45 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est à la baisse avec 1,78 cas pour 100.000 habitants (3,41 en juin).

On observe quelques petits foyers épidémiques à Médéa (10,73), Boumerdès (7,21) et M'Sila (6,97). Mais la situation épidémiologique s'est nettement améliorée.

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 6,55 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 4,25 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;

Quatre cas de coqueluche ont été déclarés par deux wilayas : 2 cas par Bouira, secteur sanitaire de M'Chedellah chez des nourrissons de moins d'un an, l'un de sexe masculin et l'autre de sexe féminin ; 2 cas par la wilaya de Tissemsilt chez des sujets âgés de plus de 15 ans (1 cas de sexe féminin et 1 cas de sexe masculin).

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés de moins de 5 ans : une fille de 3 ans et demi, originaire de Biskra et un garçon de 4 ans, habitant Ouargla. Les deux enfants sont correctement vaccinés.

Un cas de tétanos a été enregistré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, secteur sanitaire d'Aïn El Beida. Il s'agit d'une jeune femme âgée de 22 ans, ayant contracté la maladie suite à une plaie domestique non traitée. Elle est décédée des suites de sa maladie.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Oued enregistre le taux le plus élevé avec 2,25 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est toujours élevé avec 4,29 cas pour 100.000 habitants.

On note une forte épidémie dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 23,27 cas pour 100.000 habitants. Les cas déclarés sont principalement des cas de méningite à liquide clair. D'autres wilayas enregistrent des épidémies : Khenchela (17,23), Bouira (9,22) et Jijel (8,74).

Ce sont les 0-4 ans (14,08) et les 5-9 ans (12,3) qui sont les plus touchés.

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose est stable avec 1,24 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à : Naâma (32,51), Tlemcen (9,91), Tebessa (7,95), Khenchela (5,93), Aïn Defla (5,76), Saïda (4,92), M'Sila (4,65), Tiaret (4,08) et Sidi Bel Abbès (2,59).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 2,39 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de la leishmaniose cutanée est basse avec 0,22 cas pour 100.000 habitants. Ce qui

concorde avec l'évolution saisonnière habituelle de cette maladie.

On observe des taux élevés par rapport au taux national à El Bayadh (3,29), M'Sila (1,86), Batna (1,16) et Biskra (1,13).

Deux cas de rage humaine ont été notifiés au cours du mois de juillet 2003 :

- le premier par la wilaya de Biskra chez un homme âgé de 42 ans, mordu par un chien errant. Il n'a consulté qu'à l'apparition des signes cliniques de rage ;
- le second par la wilaya de Constantine chez un homme de 62 ans qui a interrompu son traitement antirabique.

145 cas de fièvre boutonneuse méditerranéenne ont été déclarés par plusieurs wilayas du nord du pays, aucun cas n'a été déclaré dans le sud : Mostaganem (46 cas), Tipaza (26 cas), Aïn Temouchent (21 cas), Tlemcen (13 cas), Alger (8 cas), Sétif (7 cas), Médéa (6 cas), Oran (4 cas), Constantine (3 cas), Blida, Jijel et Guelma (2 cas), Chlef, Bédjâa, Tizi Ouzou, Skikda, Annaba et Souk Ahras (1 cas).

On retrouve des cas pour toutes les tranches d'âge avec un maximum aux âges extrêmes :

- 0,97 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,66 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,23 cas pour 100.000 habitants, plus faible que celle du mois précédent (0,45 en juin).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AOUT 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On observe une légère baisse de l'incidence de la fièvre typhoïde, elle est passée de 0,62 à 0,47 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Aïn Defla enregistre un pic épidémique, la wilaya était épargnée jusque là, l'incidence enregistrée est de 6,32 cas pour 100.000 habitants, tous les cas ont été notifiés par le secteur sanitaire de Miliana.

La wilaya de Khenchela rapporte toujours un taux élevé avec 5,08 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 5-9 ans (0,86), les 10-19 ans (0,83) et les 20-29 ans (0,70) qui sont les plus touchés.

La situation épidémiologique des dysenteries est stable, le taux d'incidence est de 0,46 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Adrar (9,95), Tamanrasset (8,88), El Tarf (6,20), Ouargla (5,89) et Naâma (2,89).

Ce sont les 0-4 ans (1,25) qui enregistrent le taux spécifique par âge le plus élevé.

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,16 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve le taux régional le plus élevé à Souk Ahras, il est de 3,74 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas sont notifiés par le secteur sanitaire de Souk Ahras.

LES MALADIES DU PEV

On observe une chute de l'incidence de la rougeole de plus de la moitié des cas, elle est passée de 1,78 à 0,57 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à Médéa (3,69), Tindouf (3,42), M'Sila (2,44), Djelfa (2,37), Sidi Bel Abbès (1,73), Ghardaïa (1,55), Laghouat (1,46) et Skikda (1,28).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 2,93 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,12 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Un cas de tétanos néonatal a été déclaré par la wilaya de Tissemsilt, secteur sanitaire de Bordj Bou Naama. Il s'agit d'un nouveau né de sexe masculin dont la mère n'a bénéficié, au cours de sa grossesse, ni de vaccination antitétanique, ni de soins prénataux. L'accouchement a eu lieu au sein d'une structure sanitaire.

Un cas de paralysie flasque aiguë a été notifié par la wilaya de Sidi Bel Abbès. Il s'agit d'un petit garçon âgé de 3 ans, correctement vacciné. Les investigations virologiques sont en cours.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites a nettement chuté, passant de 4,29 à 2,48 cas pour 100.000 habitants.

On retrouve toujours des taux régionaux élevés notamment à Khenchela (9,60), Souk Ahras (7,48), Alger (5,69), Médéa (5,42), Bordj Bou Arreridj (5,36), Batna (5,10), Constantine (4,61), El Tarf (4,39) et Skikda (4,09).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (8,54) et les 5-9 ans (6,69).

LES ZONOSSES

On note une baisse de l'incidence de la brucellose, de 1,24 elle est passée à 0,79 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Naâma (34,68), Tebessa (6,59), Khenchela (6,21), Aïn Defla (3,65), Laghouat (2,93), Tlemcen (2,80) et M'Sila (1,97).

La tranche d'âge la plus atteinte est celle des 20-29 ans avec 1,61 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont retrouvés à Biskra (2,91), El Bayadh (2,19), M'Sila (1,86) et Batna (1,25).

Un cas de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Constantine chez un garçon âgé entre 10 et 14 ans.

54 cas de fièvre boutonneuse méditerranéenne ont été notifiés au cours du mois d'août. Les wilayas touchées sont : Tlemcen (14 cas), Tipaza (8 cas), Sétif (5 cas), Alger et Aïn Temouchent (4 cas), Guelma, El Tarf et Souk Ahras (3 cas), Blida, Constantine et Médéa (2 cas), Bédjâa, Jijel, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj (1 cas).

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (34,19), Illizi (5,50), Tamanrasset (4,10), Ouargla (1,26), Tebessa (1,18) et Bordj Bou Arreridj (1,17).

Ce sont les 20-29 ans qui enregistrent le taux spécifique par âge le plus élevé avec 0,63 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,44 cas pour 100.000 habitants.

On note une augmentation sensible de l'incidence régionale dans deux wilayas :

Ouargla, où l'incidence est passée de 0,84 à 4 cas pour 100.000 habitants ;

Tiaret qui avait enregistré en août 0,64 cas pour 100.000 habitants a vu son incidence passer à 3,83 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-9 ans (0,57) et les 10-19 ans (0,89).

L'incidence des dysenteries est de 0,44 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont : Tamanrasset (19,82), Adrar (7,84), Ouargla (3,79), El Tarf (3,10), Béchar (2,04), Mostaganem (1,61) et Naâma (1,44).

Ce sont les 0-4 ans qui enregistrent le taux spécifique par âge le plus élevé avec 1,04 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des hépatites virales A a augmenté, passant de 0,16 à 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas rapportent des taux élevés, ce sont Souk Ahras (6,48) et Ghardaïa (3,09).

Ce sont les 5-9 ans (0,64) et les 10-19 ans (0,34) qui sont les plus touchés.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole a encore baissé, il est de 0,29 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à M'Sila (2,79), Ghardaïa (1,85), Ouargla (1,26) et Souk Ahras (1,00).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 1,35 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de tétanos a été déclaré par la wilaya d'Oum El Bouaghi chez une femme âgée de 62 ans, originaire de Ain M'lila, décédée des suites de sa maladie.

Deux cas coqueluche ont été notifiés par la wilaya de Tiaret chez deux nourrissons de sexe masculin.

Quatre cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés chez des enfants âgés entre 2 et 10 ans (2 garçons et 2 filles), tous correctement vaccinés.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

On observe une chute de l'incidence des autres méningites, elle est passée de 2,48 à 1,64 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est nettement améliorée mais on note toujours quelques incidences régionales élevées, notamment à Jijel (4,05), Ouargla (3,79), Souk Ahras (3,49), El Tarf (3,36), Sidi Bel Abbes (3,11) et Batna (3,08).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (6,42), les 5-9 ans (3,39) et les 10-19 ans (1,70).

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose est de 0,70 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Naâma (22,40), Ghardaïa (11,13), Laghouat (4,98), Tebessa (4,90), El Bayadh (4,38), Biskra (3,72), Khenchela (2,82) et M'Sila (2,32).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 1,32 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de la leishmaniose cutanée a augmenté, elle est passée de 0,24 à 0,90 cas pour 100.000 habitants.

Cette augmentation s'est ressentie notamment à Biskra, où l'incidence est passée de 2,91 à 17,31 cas pour 100.000 habitants, à Batna (9,25), à M'Sila (5,57) et El Bayadh (4,93).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (2,36), les 5-9 ans (1,15) et les 20-29 ans (1,58).

Un cas suspect de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Blida, secteur sanitaire de Larbaa. Il s'agit d'un homme âgé de 84 ans mordu par un chien. Il s'est présenté aux urgences de Meftah tout de suite après la morsure, il a été orienté vers l'Institut Pasteur d'Algérie où a débuté, le lendemain, la sérovaccination, toutefois correctement suivie. Le décès est survenu en milieu hospitalier spécialisé (EHS Laadi Flici) avant le dernier rappel.

Devant le tableau clinique, la cause de décès retenue est la rage.

Aucun examen post mortem n'est effectué en Algérie pouvant confirmer le cas.

51 cas de fièvre boutonneuse méditerranéenne ont été notifiés par Tlemcen (21 cas), Alger et Aïn Temouchent 8 cas), Tipaza (4 cas), Oran (3 cas), Souk Ahras (2 cas), Oum El Bouaghi, Tizi Ouzou, Médéa, Mostaganem et Mascara (1 cas).

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Béchar enregistre une nette hausse de son incidence, elle est passée de 0,41 à 3,68 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tamanrasset déclare le taux régional le plus élevé avec 6,15 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas notifient des taux importants, ce sont Tebessa (2,03) et Oum El Bouaghi (1,25).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,54 cas pour 100.000 habitants.

On note un pic épidémique dans la wilaya de Ouargla avec 9,89 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché principalement le secteur sanitaire de Touggourt, 95 % de l'ensemble des cas ont été notifiés par ce secteur.

Les autres wilayas touchées sont Aïn Defla (2,53), Tissemsilt (2,47), Tiaret (2,30) et Mascara (1,90).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-9 ans (0,83), les 10-19 ans (1,14) et les 20-29 ans (0,64).

On observe une hausse de l'incidence des dysenteries, celle-ci est passée de 0,44 à 0,99 cas pour 100.000 habitants.

Cette hausse a été très marquée dans les wilayas suivantes : Adrar (38,89), El Tarf (15,51), Béchar (7,77), Naâma (4,33) et Biskra (4,04).

Ce sont les 0-4 ans (3,47) et les 20-29 ans (1,30) qui sont les plus touchés.

LE PALUDISME

Au cours du troisième trimestre 2003, cent quatre vingt et un cas de paludisme ont été notifiés et confirmés.

Les wilayas qui rapportent de cas sont Tamanrasset (142 cas), Adrar (30cas), Ghardaïa (4 cas), Ouargla (3 cas), Illizi (1 cas) et Tizi Ouzou (1 cas).

Les espèces plasmodiales retrouvées sont :

- Plasmodium falciparum : 149 cas (82 %) ;
- Plasmodium vivax : 31 cas (17 %) ;
- Plasmodium malariae : 1 cas.

On note une prédominance de cas de paludisme importé (92 %), les rechutes représentent 3 % des cas déclarés et les cas autochtones (2 %).

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus élevé est notifié par la wilaya de Ghardaïa, il est de 3,71 cas pour 100.000 habitants.

A Souk Ahras, on note une amélioration de la situation, l'incidence est passée de 6,48 en septembre à 1,50 en octobre 2003.

Ce sont les 5-9 ans (0,73) qui sont les plus touchés.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est faible, il est de 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Quelques cas sporadiques sont enregistrés dans certaines wilayas, les plus touchées sont Laghouat (3,52) et Ouargla (1,05).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 1,01 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,73 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Quatre cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés par Oum El Bouagui, Djelfa, Sétif et Tissemsilt. Ce sont des enfants âgés entre 8 mois et 7 ans, tous correctement vaccinés.

Un cas léthal de tétanos a été notifié par la wilaya de Skikda. Il s'agit d'un homme âgé de 57 ans qui a contracté la maladie suite à une blessure domestique au niveau du pied.

Deux cas de coqueluche ont été enregistrés, l'un par la wilaya de Béjaïa chez un nourrisson de sexe masculin, l'autre par la wilaya de Jijel chez un nourrisson de sexe féminin.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est très bas, il est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est de 1,27 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à Médéa (4,27), Ouargla (4,21), Sidi Bel Abbès (3,28), Skikda (3,15), Khenchela (3,11) et Illizi (2,75).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 4,93 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 3,13 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose est de 0,51 cas pour 100.000 habitants. On observe un pic épidémique dans la wilaya de Ghardaïa avec 17,00 cas pour 100.000 habitants.

L'épidémie a débuté au cours du mois de septembre touchant principalement la commune de Ghardaïa.

Les autres wilayas touchées sont El Bayadh (3,83), Khenchela et Naâma (3,39), Tebessa (2,54), M'Sila et Béchar (1,63), Biskra (1,13) et Djelfa (1,06). Ce sont les 20-29 ans et les 40-59 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés avec pour chaque tranche d'âge 0,87 cas pour 100.000 habitants.

On observe une élévation du taux d'incidence de la leishmaniose cutanée, celle-ci est passée de 0,90 à 2,23 cas pour 100.000 habitants.

Les pics épidémiques ont été notifiés dans les wilayas suivantes : Biskra (32,83), Batna (24,56), M'Sila (15,91) et Ghardaïa (8,04).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 0-4 ans (5,37), les 5-9 ans (3,52) et les 20-29 ans (3,75).

Aucun cas de rage humaine n'a été déclaré au cours du mois d'octobre 2003.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,29 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (13,68), Ouargla (2,95), Illizi (2,75), Tamanrasset (2,73), Béchar (2,45), El Bayadh (2,19), Tebessa (1,86) et Tissemsilt (1,06).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui sont les plus atteints avec 0,78 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On note une baisse de l'incidence de la fièvre typhä de, elle est de 0,22 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Ouargla enregistre encore ce mois un taux d'incidence élevé avec 4,63 cas pour 100.000 habitants.

Pour les autres wilayas, seul quelques cas sporadiques sont notifiés.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-9 ans et les 10-19 ans avec 0,45

cas pour 100.000 habitants pour les deux tranches d'âge.

L'incidence des dysenteries a, elle aussi, baissé, elle est passée de 0,99 à 0,66 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont toujours les mêmes wilayas qui enregistrent les taux les plus élevés : Adrar (22,31), Tamanrasset (13,67), El Tarf (8,53) et Béchar (6,54).

Ce sont les 0-4 ans (1,89) et les 5-9 ans (0,83) qui sont les plus touchés.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

On observe un pic important dans la wilaya de Ghardaïa avec 4,33 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est de 0,42 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Laghouat (5,86), M'Sila (2,79), Ghardaïa (2,47), Bouira (1,76), Naâma (1,44), Tamanrasset (1,37), Médéa (1,15) et El Bayadh (1,10).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 1,55 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,34 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Deux cas de tétanos ont été déclarés dont un cas de tétanos néonatal :

- Un cas de tétanos néonatal, notifié par la wilaya de Tiaret, a touché un nouveau-né de sexe masculin, décédé des suites de sa maladie. Le rapport d'enquête a révélé que l'accouchement a eu lieu à domicile avec section du cordon ombilical à l'aide d'une lame de rasoir et application de khôl sur la plaie ombilicale.

Un cas de tétanos, notifié par la wilaya de Mila, a été diagnostiqué chez un homme âgé de 32 ans, victime d'un accident de travail. Il a bénéficié de soins sans prescription de sérothérapie ni de vaccination antitétanique. L'évolution de la maladie a été fatale.

Cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés entre 1 an et 14 ans, tous correctement vaccinés. L'évolution a été défavorable pour 2 cas, on déplore le décès de ces derniers.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants. Seulement huit wilayas rapportent quelques cas sporadiques.

L'incidence des autres méningites est de 0,82 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (3,42), Khenchela (3,39), Sidi Bel Abbès (3,11), El Bayadh (2,74), Bordj Bou Arreridj (2,18) et Constantine (1,69).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 4,18 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,92 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose est nettement basse, elle est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Quelques wilayas enregistrent des taux supérieurs au taux national, ce sont : Ghardaïa (9,27), Naâma (3,61), El Bayadh (2,74), Tebessa (2,37), Biskra (1,62) et Laghouat (1,17).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,53 cas pour 100.000 habitants.

On observe une hausse importante de l'incidence de la leishmaniose cutanée, celle-ci est passée de 2,23 à 9,18 cas pour 100.000 habitants.

Les pics épidémiques sont notifiés à M'Sila (143,55), Biskra (64,86), Batna (53,93), Saïda (42,00) et Tiaret (35,45).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 20,70 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 11,74 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés :

- le premier par la wilaya d'Alger, secteur sanitaire d'El Harrach, chez un jeune garçon âgé entre 9 et 14 ans (le rapport d'enquête ne nous a pas été transmis) ;
- le second par la wilaya d'Annaba, secteur sanitaire d'Annaba. Il s'agit d'un jeune adolescent, âgé de 12 ans, il s'est présenté aux services de santé pour coups au niveau de l'appareil génital suite à une rixe. Aucune notion de morsure n'est signalée, le médecin prescrit un traitement. Devant l'altération de son état général, il reconseille une semaine plus tard avec des signes évocateurs de rage et des égratignures au niveau des membres inférieurs. L'interrogatoire des parents rapporte que l'enfant joue fréquemment avec des chiens errants;

le troisième par la wilaya d'Aïn Temouchent, secteur sanitaire de Hammam Bouhadjar. Là il s'agit d'une fillette, âgée de 3 ans ½, elle a été mordue par un chien au niveau de la tête (arrachement du lobe auriculaire), l'enfant a reçu une sérothérapie aux urgences médico-chirurgicales puis devant la gravité de la lésion, il a été hospitalisé. Le décès est survenu 11 jours plus tard.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est stable, il est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est très faible, elle est de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE DECEMBRE 2003 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est très bas, il est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

Aucun foyer épidémique n'a été enregistré, seulement quelques cas sporadiques ont été rapportés par certaines wilayas, les plus touchées sont Tiaret (1,02), Béjaïa (0,64) et Ain Defla (0,56).

L'incidence des dysenteries a chuté de plus de la moitié des cas, elle est passée de 0,66 à 0,31 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Tamanrasset (13,67), Adrar (10,55), El Tarf (2,84), Béchar (1,63), Ouargla (1,26) et El Bayadh (1,10).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 0,84 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est stable, elle est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

C'est toujours la wilaya de Ghardaïa qui rapporte l'incidence régionale la plus élevée avec 1,85 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 0,33 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,51 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est de 0,31 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Oum El Bouaghi (1,96), Ghardaïa (1,85), Djelfa (1,13), Saïda (0,98), Sidi Bel Abbès (0,97) et Médéa (0,92).

Ce sont les enfants âgés de moins de dix ans qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 1,38 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,08 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés. Ce sont des enfants âgés entre 4 mois et 15 ans, on note une vaccination correcte chez deux d'entre eux (pour un cas, l'information est absente).

Quatre cas de coqueluche ont été notifiés, deux par la wilaya de Béjaïa et deux par la wilaya de Bouira.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de décembre 2003.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est de 0,71 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Sidi Bel Abbès (3,28), Bordj Bou Arreridj (3,01), Khenchela (1,98) et Constantine (1,57).

Ce sont les 0-4 ans qui sont les plus touchés avec 3,58 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a baissé, il est passé de 0,27 à 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Ghardaïa (3,09), Laghouat (2,05), Biskra (1,78), Khenchela (1,69) et Tebessa (1,01).

L'incidence de la ***leishmaniose cutanée*** a nettement augmenté, passant de 9,18 à 15,92 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont notifiés par M'Sila (179,44), Naâma (179,17), Tiaret (146,92), Batna (134,15) et Biskra (45,94).

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec un maximum de cas chez les 0-4 ans (31,92 cas pour 100.000 habitants).

Aucun cas de ***rage humaine*** n'a été enregistré au cours du mois de décembre 2003.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'***hépatite virale B*** enregistrée au cours du mois de décembre 2003 est de 0,26 cas pour 100.000 habitants.

On note trois foyers importants à Tamanrasset (11,62), Illizi (8,24) et El Bayadh (6,57).

Le taux d'incidence de l'***hépatite virale C*** est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

Au cours du quatrième trimestre 2003, cent soixante cas de paludisme ont été notifiés et confirmés.

Les wilayas touchées sont par ordre décroissant : Tamanrasset (119 cas), Adrar (32 cas), Ghardaïa (4 cas), Biskra (2 cas), Jijel, Guelma et Illizi (1 cas).

Tous ces cas ont été classés à l'exception de trois, par manque d'information. On retrouve des cas importés dans 95 % des cas et quatre rechutes. Aucun cas autochtone n'a été déclaré.

L'espèce plasmodiale la plus fréquente est toujours le *plasmodium falciparum* (77,5 %), suivi du *plasmodium vivax* (22 %). Un cas de *plasmodium ovalé* a été diagnostiqué.

LE SIDA

Au cours du deuxième semestre 2003, 9 cas de sida et 82 cas de séropositifs ont été diagnostiqués et confirmés par le laboratoire national de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Les cas de sida ont été rapportés par les wilayas suivantes : Adrar (2 cas), Chlef, Béchar, Tiaret, Constantine, Oran, Mila et Relizane (1 cas).

Le mode de contamination n'est identifié que pour quatre cas, il s'agit d'une contamination par rapports hétérosexuels. L'âge des sujets atteints varie entre 25 et 55 ans, on note autant de femmes que d'hommes touchés (5 femmes et 4 hommes).

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Janvier 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	33		6							2	1	2							331744
CHLEF	1		1								77		3	3						924140
LAGHOUAT	4			2							11	1		3					2	341351
OUM EL BOUAGHI			3	3	5						2	1	4	4						561115
BATNA	1		3	2	5						4		10	4		1102				1038360
BEJAIA	2		1	2							63	1	4		1					935743
BISKRA		3	1								4		4	1	2	242		20	4	618248
BECHAR		9		5							1		2	1		3		139	1	244673
BLIDA	3										4		2							858663
BOUIRA			5	1							9		2	1		4				683196
TAMANRASSET		6		15									1			1				146339
TEBESSA		1	1	2	11						4		3		1	25			11	591374
TLEMCEEN			2									1	5	2		2			7	928324
TIARET	1	1	10	3		7					15		2	17		33				784098
TIZI OUZOU	1		4	1							4		5			2				1219808
ALGER	2	17	5								18	1	21			3				2848848
DJELFA	3		1								58		2	1		28			3	845251
JIJEL		2		2	4						1		3	1		18				618032
SETIF	4	1	2	2	1						3		7			46			1	1415608
SAIDA	2	1	3	2							4	1		7		6			1	304790
SKIKDA	4	1	2	3	1						12		2			2				856583
SIDI BEL ABBES				1	4						2		5	3					3	578783
ANNABA			2								1		4	2						618283
GUELMA				2	1					1			1						1	471579
CONSTANTINE	1	3		4	2						2		18	6		6				889395
MEDEA			5	5	1								9	4		3				866837
MOSTAGANEM		5	1								1		2						1	685253
M'SILA				2							2	1	4	1		857			12	861011
MASCARA		1	11	2	1						19		3	4						738716
OUARGLA	2	3	2	9							4		4	1		8		34		475175
ORAN	4	1	10		1						7		7	2						1340649
EL BAYADH											17		1			45			3	182541
ILLIZI			1								2						8	13		36392
BORDJ BOU ARRERIDJ	12			6	1								5	5	2	19				597353
BOUMERDES			1										2			1				707529
EL TARF		20	1										5							386873
TINDOUF				6																29245
TISSEMSILT			1		3						1		1	4		1				283942
EL OUED	1		3								1		4			1		64		534000
KHENCHELA	1												2			4			1	353985
SOUK AHRAS	8		1										1	5						401031
TIPAZA				3	2						3		5	3						552832
MILA	1	1		3									3							727623
AIN DEFLA				1							14	1								711596
NAAMA		3		1							10					9			3	138413
AIN TEMOUCHENT	2			1										1						362456
GHARDAIA		5	3								6		4	2		20		1		323536
RELIZANE	5										2		1	1						693678
TOTAL ALGERIE	67	117	86	97	43	7	0	0	0	1	390	9	175	89	6	2491	8	271	54	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Février 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR		36			2						2									331744
CHLEF											333									924140
LAGHOUAT			7								30		1			1			6	341351
OUM EL BOUAGHI				4	1					1			3	1						561115
BATNA			1							1			12	4		222			1	1038360
BEJAIA	2		1	1	1						18		4							935743
BISKRA	1	5		2						1	3		4	1	3	169		7	10	618248
BECHAR		4		3							6		2	1				78		244673
BLIDA											4		1	1		1				858663
BOUIRA					1						130	1	5			14				683196
TAMANRASSET		13	6										1			1				146339
TEBESSA	1			7	14						1		5	5		9			11	591374
TLEMCEEN											1		5	2		1			5	928324
TIARET	2			1												24			1	784098
TIZI OUZOU			4								1		6			2				1219808
ALGER		33	7	3							19	4	23			1				2848848
DJELFA	3		1	1							36	1				17			3	845251
JIJEL		1	1	1							2		2			4				618032
SETIF	2			1							24	1	3	2	1	10				1415608
SAIDA					1											5				304790
SKIKDA				2							2		1	1		1				856583
SIDI BEL ABBES			3								5		8	3		1			2	578783
ANNABA			1	1							3		1	2		1				618283
GUELMA													2	1						471579
CONSTANTINE		4									1		7	1		3				889395
MEDEA				3	2						1	1	8	1		1				866837
MOSTAGANEM	2	1	7								1			2						685253
M'SILA			1	1							4			3		359			31	861011
MASCARA	5	1	17	5	1						81		2							738716
OUARGLA	2	2		11	1						6		7			2		58		475175
ORAN			4	1	1						2									1340649
EL BAYADH		1		6	1						10					18				182541
ILLIZI											1						2	2		36392
BORDJ BOU ARRERIDJ		1		6							7		7	5		6				597353
BOUMERDES			1								77	1	3			3				707529
EL TARF		15									3			1						386873
TINDOUF																				29245
TISSEMSILT					1								1	1						283942
EL OUED			4	5								1	1					14		534000
KHENCHELA			4	1	2								3	2		3				353985
SOUK AHRAS	1			2										3						401031
TIPAZA	1				1						8		3	8						552832
MILA				1							5		1			2				727623
AIN DEFLA											41	3								711596
NAAMA		4	1								14					4			4	138413
AIN TEMOUCHENT	6	2	1	3	3						24							5		362456
GHARDAIA		4	4								25	1	1	2		13		27		323536
RELIZANE	3			1	1						5		2	1						693678
TOTAL ALGERIE	31	127	76	76	31	0	0	0	0	3	936	14	135	54	6	896	2	191	74	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Mars 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	35		2							7	1	2					4		331744
CHLEF	1										889		2							924140
LAGHOUAT	2										18	3		1		4			42	341351
OUM EL BOUAGHI					4							1		3	1					561115
BATNA				5	5						4	2	14	5	3	175			1	1038360
BEJAIA	3			4	1					1	13		7		2	1				935743
BISKRA	2	13	1								154	2	5		1	126		17	36	618248
BECHAR		12	2	8							19		3					3	1	244673
BLIDA				1							71	1	9			1				858663
BOUIRA			2							1	135		9						1	683196
TAMANRASSET	1	26											1							146339
TEBESSA				1	11						1		2	2		9			13	591374
TLEMCEEN	1	1	1		1						78		8	3					43	928324
TIARET	1	1	2								15			2		31				784098
TIZI OUZOU	1			1	1						37	5	17		2	7				1219808
ALGER		1	2								322	7	50			2				2848848
DJELFA	1										45			4		33			20	845251
JIJEL		2		3	3						20		2	6		10			1	618032
SETIF	3		3						1		50	3	9	4	1	15				1415608
SAIDA					1						1			2						304790
SKIKDA	1	1		2	1					1	13		1			1				856583
SIDI BEL ABBES			1	1	1					1	34		11	5		1			1	578783
ANNABA											17		4	2		3				618283
GUELMA	1	1		1						1	2		5	1						471579
CONSTANTINE	2	6	1								5		7	4		2				889395
MEDEA			2	4	2						47		15	4					1	866837
MOSTAGANEM	1	4	1	1	1						9	1	1							685253
M'SILA	1		1	1							51	2	5	1		279			46	861011
MASCARA	3	2	9	1	3						177									738716
OUARGLA	1	6		8							18		11			1		89		475175
ORAN	5		6		2						27		13							1340649
EL BAYADH		3		2	1						9		1			61			2	182541
ILLIZI			1								7		1			2	7	8	1	36392
BORDJ BOU ARRERIDJ	2			1							8	1	11							597353
BOUMERDES				2							890	1	2			5				707529
EL TARF	1	26									3		2							386873
TINDOUF																				29245
TISSEMSILT	1										26			2	2				1	283942
EL OUED	2	8	3	4								4				1		80		534000
KHENCHELA	1		4	5	2						1		1	2	1	4			14	353985
SOUK AHRAS			2	1	1								3	3		1				401031
TIPAZA				1	1						28		3	2		1				552832
MILA	1			7							48	1	6	1	2	4				727623
AIN DEFLA											37	3							2	711596
NAAMA		1									4					11			3	138413
AIN TEMOUCHENT	2		1	2	1						26		1						4	362456
GHARDAIA	1			1							17	2	7	5		2		13		323536
RELIZANE				1						1	188		4	7						693678
TOTAL ALGERIE	43	149	45	71	43	0	0	0	1	6	3571	40	255	71	15	793	7	218	229	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Avril 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR		50			1						8							3		331744
CHLEF			1								359			1						924140
LAGHOUAT	1										5			1		1			50	341351
OUM EL BOUAGHI	1				1	1					9		3	3						561115
BATNA	1				1	26					1		16	8	1	53				1038360
BEJAIA	1				1						11		5	2						935743
BISKRA	2	12			4	1					49	1	6	1	1	39		10	24	618248
BECHAR		23			6						25			1				21	1	244673
BLIDA					1						12	3	2		1	3				858663
BOUIRA				1			1				66		7	2		2				683196
TAMANRASSET		8	1											1						146339
TEBESSA	4				8	18					4		5	14		6			52	591374
TLEMCEN											63		9	1					72	928324
TIARET	1	2	5		1						9			1		5			2	784098
TIZI OUZOU			1								65	1	20			2				1219808
ALGER		4	4								293	8	34			3				2848848
DJELFA	3		1								35		5	2		3			26	845251
JIJEL		2		2							16			1		8				618032
SETIF	4		2	1	1						55	2	9			4				1415608
SAIDA		1	1		2						10					2			6	304790
SKIKDA	2			1	1						11		4			1				856583
SIDI BEL ABBES				1	4						56		3	1					8	578783
ANNABA											4		5	1						618283
GUELMA			1	1							2		6	2						471579
CONSTANTINE			1								8		4	2						889395
MEDEA			1								89		7	9	1				3	866837
MOSTAGANEM		1	3								24									685253
M'SILA											254	2	2			67			48	861011
MASCARA	1	1	15	2							30		4	1						738716
OUARGLA			1	8							44		7			1		59		475175
ORAN	1		2								9		9		2					1340649
EL BAYADH				1							4					14			1	182541
ILLIZI			1	1													2			36392
BORDJ BOU ARRERIDJ			1	7							41	1	14			1				597353
BOUMERDES				1	1						1103		4			7				707529
EL TARF		6	1								1		1	2						386873
TINDOUF											2		1							29245
TISSEMSILT											49			4				1	1	283942
EL OUED				2	1						7	5				3		5	1	534000
KHENCHELA	1			1	1								9			3			8	353985
SOUK AHRAS			2	4									3	3		1				401031
TIPAZA				2							7		6	1						552832
MILA	1		1	6							50		6		2	7				727623
AIN DEFLA											114	3	3	1					2	711596
NAAMA	1	1		2							2					1			14	138413
AIN TEMOUCHENT	5				1						14		1					17	1	362456
GHARDAIA		1	7								108	4	6		1	5		11		323536
RELIZANE											292		1	7						693678
TOTAL ALGERIE	30	112	54	66	59	0	1	0	0	0	3420	30	227	73	9	242	2	127	320	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Mai 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	52		1							1	1	2					1		331744
CHLEF										1	154	2		3	1					924140
LAGHOUAT	3	3								1	8	5				1			21	341351
OUM EL BOUAGHI				2	1						7		5	3					1	561115
BATNA		2		1	14						8	1	34	6		31			2	1038360
BEJAIA	1		1	1							8		12		1	3				935743
BISKRA	7	10		2							48		22	1	1	18		24	26	618248
BECHAR		13		2							5		3					2	1	244673
BLIDA	1	1		3			1				15	2	2		3					858663
BOUIRA	1		1				1				37		24	2		3				683196
TAMANRASSET		16	3	2																146339
TEBESSA	1		1	8	18					2	3			5		5			120	591374
TLEMCEN	1										16		4	2					111	928324
TIARET		2	1	2							8			10		3			6	784098
TIZI OUZOU											69		37			2				1219808
ALGER		25	2		1						307		42							2848848
DJELFA	4			2							58		9			2			15	845251
JIJEL			1	1	2						116		14	1		16				618032
SETIF	4			4							60	5	28		1	6				1415608
SAIDA			1								9	1		10		1			48	304790
SKIKDA			2	6	2						20		7	1		2				856583
SIDI BEL ABBES			4	2	8						33		18	3					11	578783
ANNABA	2		3								4		12			2				618283
GUELMA		1	1	4							5		4	1		1				471579
CONSTANTINE	1	1									6		39			1				889395
MEDEA											145		10	3		1			7	866837
MOSTAGANEM	2			5	2						31			1						685253
M'SILA	4										198			1		15			73	861011
MASCARA	4	1	5	1	1						20		1	12						738716
OUARGLA		8		4	1						17		21					61		475175
ORAN	1	1	5								25		49							1340649
EL BAYADH		4		3							8					21			4	182541
ILLIZI				2							10		1				80	16		36392
BORDJ BOU ARRERIDJ		1		7							23		110							597353
BOUMERDES				2							138		3			2				707529
EL TARF		19	1	2							2		40							386873
TINDOUF				2							2									29245
TISSEMSILT											17	1	2	1		1			1	283942
EL OUED	4			2							29		3			2		56	3	534000
KHENCHELA	2				1						2		12			4			27	353985
SOUK AHRAS			15	1							1		17	1	1				2	401031
TIPAZA				2							50	1	17	2		1				552832
MILA		1	1	4							64		6		2	2				727623
AIN DEFLA	2		1								83	4				1			1	711596
NAAMA		1									3								24	138413
AIN TEMOUCHENT	4		1	1							11		2					10		362456
GHARDAIA		4	5								39		7	2		5		3		323536
RELIZANE											291		7	5						693678
TOTAL ALGERIE	50	166	55	81	51	0	2	0	0	4	2214	23	626	76	10	152	80	173	504	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juin 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	44	1	1								2	3							331744
CHLEF	3	1									21		7	1						924140
LAGHOUAT	1	2	1								27	2	4	1		4			18	341351
OUM EL BOUAGHI	10			2	8						5		13	3					1	561115
BATNA	5		1	14	2					1	2		109	6		14			6	1038360
BEJAIA	4			1						1	13		55	1		1				935743
BISKRA	9	6	1							1	21		14		1	8		1	22	618248
BECHAR		15		7							3		6					2	3	244673
BLIDA	4	1		1							17	3	16	1		2				858663
BOUIRA	1	1		2							26		34	2	2	2				683196
TAMANRASSET		17		24										1						146339
TEBESSA				6	8						3		14	1					56	591374
TLEMCEN											2		15	3	1				111	928324
TIARET	5			1	1						1			2		3			45	784098
TIZI OUZOU											28	4	82		1	4				1219808
ALGER	3	36		2							131	7	172							2848848
DJELFA	3			2							31		8	1		2			28	845251
JIJEL		1		13	1						67		51			6				618032
SETIF	7			1							38	3	55	1	2	4			2	1415608
SAIDA		1		1	2						24	1	5	1		2			27	304790
SKIKDA		2		2						1	36		1	1		1				856583
SIDI BEL ABBES	1		1	1						1	38		12	6		1			11	578783
ANNABA	1			1							4		35	1						618283
GUELMA		3		6							8		6			1			1	471579
CONSTANTINE	16	6		2							20		52	2	4					889395
MEDEA											108		15	6	2	1				866837
MOSTAGANEM	2	11	2	2							28		1							685253
M'SILA	5									1	71	1	2	8		12			47	861011
MASCARA	15	4	3	2							9	1	1							738716
OUARGLA	7	5	2	24							14	1	28			1		72		475175
ORAN	2	2	1								19		16		4					1340649
EL BAYADH		3									1		6	1		11				182541
ILLIZI			3								4						59			36392
BORDJ BOU ARRERIDJ		2		1	1						21		276		1	1				597353
BOUMERDES											29	1	1							707529
EL TARF		35		1	1						5		24	3						386873
TINDOUF				16																29245
TISSEMSILT			1	3	1					1	18			4	1					283942
EL OUED	3										4	1	11		1			30		534000
KHENCHELA	2				1					1	1		30			1			19	353985
SOUK AHRAS	1		2	2									35						3	401031
TIPAZA	1			1	3						11		26	4		1				552832
MILA	1	4	2								18		13		4	2				727623
AIN DEFLA	1										33	1	1							711596
NAAMA		14									3		2	1					33	138413
AIN TEMOUCHENT	14	1		1	2						3		3					9	2	362456
GHARDAIA	1	3	2								19		7	2	6	8		9	1	323536
RELIZANE											93		8	3						693678
TOTAL ALGERIE	129	220	23	143	31	0	0	0	0	8	1078	28	1275	67	30	93	59	123	436	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juillet 2003

	TYP	DYS	HVC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	7	21	2	3	1							1	4							331744
CHLEF	1			1										2	3					924140
LAGHOUAT																				341351
OUN EL BOUAGHI	5			1	2				1		1		20	6		1				561115
BATNA	42			3	1					1	10		265	2	1	12			1	1038360
BEJAIA	1		3	1	3						6	1	31	1	5					935743
BISKRA	11	4	2	2							7	3	1	1	3	7		3	5	618248
BECHAR		10	2	1							3		4			1		1	2	244673
BLIDA	1											3	6			1				858663
BOUIRA			1				2				15		63			1				683196
TAMANRASSET		14		10									1			1				146339
TEBESSA	1		1	4	9						4		13	1		4			47	591374
TLEMCEN	1	5		1							3		14			2			92	928324
TIARET	5	2	1	1	1						23					4			32	784098
TIZI OUZOU	5										20		94		2	2				1219808
ALGER	1		3								97	4	195							2848848
DJELFA	9										18		2	1					12	845251
JIJEL		1		2	1						14		54			1				618032
SETIF	11		1	3							8		71	1	1					1415608
SAIDA	5			2							5								15	304790
SKIKDA	3	3									10		21			2				856583
SIDI BEL ABBES	1		1	2	1						17		16	2					15	578783
ANNABA	4										7		3							618283
GUELMA	3										3		4							471579
CONSTANTINE	7	3	1								9	1	50							889395
MEDEA	12		1	2							93		55	6	1	1			2	866837
MOSTAGANEM	6	7	3								2	1	3							685253
M'SILA	6										60	2	8	5		16			40	861011
MASCARA		1	11	1							5		7	2					1	738716
OUARGLA	14	9		7						1	10		17	1				55		475175
ORAN			1										12		1					1340649
EL BAYADH		2		1							3		3			6			1	182541
ILLIZI																	61			36392
BORDJ BOU ARRERIDJ		1		7							3		139	2					6	597353
BOUMERDES				2	1						51	1	7							707529
EL TARF		44									2		22							386873
TINDOUF				7																29245
TISSEMSILT							2				6			1	2					283942
EL OUED	3										4	12						1	1	534000
KHENCHELA	19										2		61			1			21	353985
SOUK AHRAS	1		4	3							1		30			2			3	401031
TIPAZA	3			3	1						3		16	2		1				552832
MILA	3	3	1	1							4		25		3	3			2	727623
AIN DEFLA											13								41	711596
NAAMA		5	1	1															45	138413
AIN TEMOUCHENT	1			1	1						3		3						7	362456
GHARDAIA	1	3	5								11	1	10			2		4		323536
RELIZANE	2			1							9		5							693678
TOTAL ALGERIE	195	138	45	74	22	0	4	0	1	2	562	30	1357	37	19	71	61	64	391	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Août 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	3	33											2							331744
CHLEF	2			2							2		7							924140
LAGHOUAT	2			1							5		2			2			10	341351
OUM EL BOUAGHI	2			2	3						5		6						6	561115
BATNA	5		1	2							2		53			13				1038360
BEJAIA	5	2	2	1							5		27		1	1				935743
BISKRA	2	6	6	1							1		2		1	18		1	10	618248
BECHAR		3	1	1									1							244673
BLIDA													19							858663
BOUIRA			1		1								20							683196
TAMANRASSET		13		6																146339
TEBESSA			1	7	11						1		4						39	591374
TLEMCEN	1	2											15	1					26	928324
TIARET	5		1	1	1						4	1	1	6		2			13	784098
TIZI OUZOU	7										2	2	47		1	2				1219808
ALGER			4		1						6	3	162							2848848
DJELFA	1										20		5						13	845251
JIJEL	1	1	3	1							2		20			2				618032
SETIF	6		1								4	1	44		1	2			2	1415608
SAIDA	1				1						2								4	304790
SKIKDA	1			2	1						11		35	1	1	1				856583
SIDI BEL ABBES	1		1	1	2					1	10		9	2					6	578783
ANNABA	5				6						2		12			3				618283
GUELMA	2	5	2									1	6							471579
CONSTANTINE	8	5		1							4		41							889395
MEDEA	3			1							32		47	2		1			1	866837
MOSTAGANEM	3	7									4		2							685253
M'SILA	2										21	1	1			16			17	861011
MASCARA	1	9	3		1						1	3	2	2						738716
OUARGLA	4	28		6							4	1	9					47		475175
ORAN	4		1								3		15		2					1340649
EL BAYADH	1			1												4			1	182541
ILLIZI				2									1					2		36392
BORDJ BOU ARRERIDJ		1		7		1					2		32						1	597353
BOUMERDES											5		4			3				707529
EL TARF	1	24									3		17							386873
TINDOUF				10							1									29245
TISSEMSILT				1				1			2									283942
EL OUED	1												9						1	534000
KHENCHELA	18			1	2								34			3			22	353985
SOUK AHRAS	1		15	2							1		30							401031
TIPAZA				3							1		19	1						552832
MILA	2	1		1							2		10		1					727623
AIN DEFLA	45										3	6							26	711596
NAAMA	1	4	2								1								48	138413
AIN TEMOUCHENT		2	1	3															1	362456
GHARDAIA	1	1	6								5		6		1	3			3	323536
RELIZANE	1												6	1						693678
TOTAL ALGERIE	149	147	52	67	30	1	0	1	0	1	179	19	784	16	9	76	0	50	250	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Septembre 2003**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	26	1	2						1	1		2							331744
CHLEF	3			1							1	2	2							924140
LAGHOUAT	1		1								3		3	2		2			17	341351
OUN EL BOUAGHI	2		2	5	7				1			1		1					5	561115
BATNA	2			1	10						5		32	2	1	96				1038360
BEJAIA	11			1	1								18		1					935743
BISKRA	2	7			1					1	3	3		1	1	107		2	23	618248
BECHAR		5	1	9							1		2							244673
BLIDA	2	1										1	23							858663
BOUIRA	2	1	3	1									12		3					683196
TAMANRASSET		29		9																146339
TEBESSA			4	11	12						4		3						29	591374
TLEMCCEN	8	2	1								1		20	2					14	928324
TIARET	30		1	2	2		1				1		2	21		3			4	784098
TIZI OUZOU	4		1								1		32		2	2				1219808
ALGER	1	1									4	4	77							2848848
DJELFA	6										1		2						3	845251
JIJEL		2	1		2						4		25							618032
SETIF	7			4								2	25							1415608
SAIDA	4	4		1							1	1				1				304790
SKIKDA	1			2	1						2		25	2		1				856583
SIDI BEL ABBES		1	5	1							1		18	5					6	578783
ANNABA	3		2								1		2	2						618283
GUELMA	2												10							471579
CONSTANTINE	1	6		1								1	21	2		2				889395
MEDEA			1								2		14	1						866837
MOSTAGANEM	4	11	3										2							685253
M'SILA	5										24	3	2	1		48			20	861011
MASCARA	4	5	3		2						1		3	1						738716
OUARGLA	19	18		6						1	6		18					2		475175
ORAN	5		1										29							1340649
EL BAYADH				2							1					9			8	182541
ILLIZI				1													1			36392
BORDJ BOU ARRERIDJ	2										5		16	1					3	597353
BOUMERDES		3									2	1	1							707529
EL TARF		12											13		1					386873
TINDOUF																				29245
TISSEMSILT											1		2	3					2	283942
EL OUED				11	1								2							534000
KHENCHELA													10			4			10	353985
SOUK AHRAS	3		26	3							4		14							401031
TIPAZA	1			2							1		8	3		1				552832
MILA	2		2	3									10		2					727623
AIN DEFLA			3								1	3	1						11	711596
NAAMA		2		2												1			31	138413
AIN TEMOUCHENT	1		1	1							3		6					2		362456
GHARDAIA	1	2	10								6		6			7		1	36	323536
RELIZANE				2									8	1						693678
TOTAL ALGERIE	140	138	73	84	39	0	1	0	1	3	92	24	519	51	11	284	1	7	222	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Octobre 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR		129		1									4							331744
CHLEF		5	1									2	1	1						924140
LAGHOUAT		1	6								12	1		2		3			2	341351
OUM EL BOUAGHI		1			3	2				1	4		7							561115
BATNA		9		3	2	10					4		25			255				1038360
BEJAIA		10		3	4			1			2		14	2						935743
BISKRA		2	25		1						2		2			203		18	7	618248
BECHAR			19		6								3			7			4	244673
BLIDA													11							858663
BOUIRA		1		1							2		4	1						683196
TAMANRASSET			1		4															146339
TEBESSA				1	11	10					4		3	1		8			15	591374
TLEMCCEN		3		1	2								6	4					7	928324
TIARET		18	1	5										2		28			3	784098
TIZI OUZOU		1		1							1	1	20							1219808
ALGER			4	5							2		58	1						2848848
DJELFA		5	5	4	1					1			1	3					9	845251
JIJEL			6		2	2		1			2		6			13				618032
SETIF		5		1						1		1	27			2			1	1415608
SAIDA		2	1		2							1		8						304790
SKIKDA		1		2	3	3			1		2		27			4				856583
SIDI BEL ABBES					6	3				1			19						3	578783
ANNABA		2		1									15	2						618283
GUELMA											2		2	1						471579
CONSTANTINE		2	2		1					2		16	4	3	3					889395
MEDEA				1						3		37	10	10		1			3	866837
MOSTAGANEM		7	3			1				1		1	5							685253
M'SILA											8	1	1			137			14	861011
MASCARA		14		2	1									1						738716
OUARGLA		47	16		14	1					5		20			2		2		475175
ORAN		4	2							1	6		11							1340649
EL BAYADH			1		4						2		2						7	182541
ILLIZI					1								1				1	3		36392
BORDJ BOU ARRERIDJ					3						1		9	1		2				597353
BOUMERDES			1		1						3					1				707529
EL TARF			60										2			1				386873
TINDOUF					4															29245
TISSEMSILT		7	16	1	3	1				1			2	5		1				283942
EL OUED												3	8					25		534000
KHENCHELA		1			1						2		11			6			12	353985
SOUK AHRAS				6	2						1		6	3						401031
TIPAZA				3	3								3	2		1				552832
MILA			1	3	2	1					3		10		1	1			6	727623
AIN DEFLA		18									1	2	1							711596
NAAMA			6													2			13	138413
AIN TEMOUCHENT			2	1	1						1							2		362456
GHARDAIA		2	4	12							2		1	3		26			55	323536
RELIZANE		3			3								4	11						693678
TOTAL ALGERIE	171	312	57	92	34	0	2	0	1	6	80	12	401	73	4	707	1	50	161	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Novembre 2003**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR		74										1	5							331744
CHLEF	1											1								924140
LAGHOUAT	1	1	1								10					15			4	341351
OUM EL BOUAGHI	1			6	1					1			1							561115
BATNA	3		1		1						1		11		1	560			1	1038360
BEJAIA	1									1		3	8							935743
BISKRA	4	12	4								3		8		1	401		2	10	618248
BECHAR		16		6									3			3			1	244673
BLIDA					1								10							858663
BOUIRA			1							1	6		6			6			1	683196
TAMANRASSET		20		8							1		1							146339
TEBESSA			2	11	7								4	2		18			14	591374
TLEMCCEN		3		2						1			4	1		1			4	928324
TIARET	7		3		1			1					1			278				784098
TIZI OUZOU	1	3	1	1	1						2	1	16			1				1219808
ALGER		20		1	1						2		24							2848848
DJELFA	2	1		2							1					146				845251
JIJEL	1	4		1	1						1		4			3				618032
SETIF	10			3					1		3	1	14			6				1415608
SAIDA	1											1	1	6		128				304790
SKIKDA			6	8							2		9							856583
SIDI BEL ABBES			1	2	1						1		18	2					1	578783
ANNABA										1	1		8							618283
GUELMA											1		6							471579
CONSTANTINE		2		3								1	15	5		6				889395
MEDEA				2							5		7	3						866837
MOSTAGANEM		6	3								1									685253
M'SILA											12	3	2			1236			8	861011
MASCARA													1							738716
OUARGLA	22	8		6	1						1		5		9			1		475175
ORAN	1	1	1										9							1340649
EL BAYADH				2							1		5		8				5	182541
ILLIZI																			3	36392
BORDJ BOU ARRERIDJ				2	1								13	1		17				597353
BOUMERDES			1	1							1		1		2					707529
EL TARF		33									2									386873
TINDOUF													1							29245
TISSEMSILT			1								1			1						283942
EL OUED	4												4		2			34		534000
KHENCHELA	1												12			5			2	353985
SOUK AHRAS			2	2							1		3		1					401031
TIPAZA				2									2	1						552832
MILA	1		3	3							2		9	1	1	3				727623
AIN DEFLA	7												1							711596
NAAMA		1									1		1			13			5	138413
AIN TEMOUCHENT																				362456
GHARDAIA	2	3	14								4		3	1		41		14	30	323536
RELIZANE													5	1						693678
TOTAL ALGERIE	71	208	45	75	16	0	0	1	1	5	67	12	261	25	6	2906	0	54	86	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Décembre 2003

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	35		1									3		1					331744
CHLEF	1			1									2	2						924140
LAGHOUAT				1							1			6		19			7	341351
OOM EL BOUAGHI					3						11		2	6						561115
BATNA			2	2	2						2		15	1		1393				1038360
BEJAIA	6						2			1			4	1		2				935743
BISKRA	2	5	1	1							3					284			11	618248
BECHAR		4		4									3			16				244673
BLIDA					1								1							858663
BOUIRA			4				2				5		6	3		30				683196
TAMANRASSET		20		17									1							146339
TEBESSA				4	8						3		1			31			6	591374
TLEMCEM		2		1							1		8	4		3			1	928324
TIARET	8		1	1	1						2					1152				784098
TIZI OUZOU				1							3	1	3						1	1219808
ALGER			2	1							8	1	19			4				2848848
DJELFA	1		2										8	3		62			3	845251
JIJEL		2	3	3	1						7		2			4				618032
SETIF			1		1						3		10		2	5				1415608
SAIDA				3							3			3		20				304790
SKIKDA			2	6							2		6			1				856583
SIDI BEL ABBES			1	3							1		19	2		1			2	578783
ANNABA				1							6		4							618283
GUELMA	1	1		1							1		2							471579
CONSTANTINE	1		1	3							4		14	6	2	1				889395
MEDEA				1							8		5	6		5			1	866837
MOSTAGANEM	1	5	3										2		1					685253
M'SILA				1							6	1	3			1545			7	861011
MASCARA	1		3	1	1					1			3			2				738716
OUARGLA		6									3		4			5				475175
ORAN	2		1										11							1340649
EL BAYADH		2		12									2			47				182541
ILLIZI				3	1													1		36392
BORDJ BOU ARRERIDJ	1			4							1		18			48			1	597353
BOUMERDES													5							707529
EL TARF		11									3		5	2						386873
TINDOUF																				29245
TISSEMSILT				2											3	1				283942
EL OUED	2											13	5			1		16		534000
KHENCHELA	1		2							1	2		7			14			6	353985
SOUK AHRAS			1										3			1				401031
TIPAZA			1										4	3						552832
MILA		1	5										10		1	5				727623
AIN DEFLA	4											3								711596
NAAMA																248				138413
AIN TEMOUCHENT		1	1	2							3		1							362456
GHARDAIA	1	3	6	1							6		3	5		87		13	10	323536
RELIZANE											1		2	4						693678
TOTAL ALGERIE	34	98	43	83	18	0	4	0	0	3	99	19	226	60	6	5038	0	30	56	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur N.ZIDOUNI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & H.LEBCIR - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -